

● (1425)

Des voix: Oh, oh!

M. Rae: Quoiqu'il en soit, c'est le seul compte rendu sur lequel je peux me fier pour savoir ce qu'il a dit.

Une voix: C'est une remarque gratuite.

M. Rae: Elle n'est pas gratuite, pas plus d'ailleurs que ne l'était le dîner, madame le Président.

Ma dernière question supplémentaire a trait aux banques. Comment le ministre peut-il justifier son inaction face aux profits des banques, alors qu'on sait fort bien que quatre des cinq banques les plus rentables dans le monde occidental sont canadiennes et que la Banque Royale du Canada se classe au premier rang avec un rendement de capital trois fois plus élevé que celui de la banque suisse la plus rentable? Comment le ministre peut-il justifier son refus de sévir contre les banques quand il constate de tels profits?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, encore une fois le député parle de taxer les banques. Il devrait peut-être examiner le rôle que jouent l'obligation pour l'expansion des petites entreprises, les actions privilégiées à terme et les débetures à intérêts dans le financement des placements au Canada. Et a-t-il tenu compte du fait que, si nous prélevions les taxes qu'il préconise, de toute évidence cela mettrait fin, par exemple, à l'obligation pour l'expansion des petites entreprises qui dépend des fonds qu'elle procure, une fois l'impôt prélevé. S'est-il demandé comment les banques pourraient offrir aux petits entrepreneurs, par l'intermédiaire de l'obligation, des taux d'intérêt égal à environ la moitié du taux courant du marché? Sa proposition aurait pour effet de hausser les taux d'intérêt que payent les petits entrepreneurs canadiens. Comme toutes les autres questions académiques qu'il pose, celle-ci a peu de fond ou de sens.

Des voix: Oh, oh!

* * *

[Français]

L'ÉNERGIE

ON DEMANDE SI L'AUGMENTATION DU PRIX DE L'ESSENCE AU QUÉBEC AFFECTERA LES PAIEMENTS EFFECTUÉS AUX PROVINCES DE L'EST

M. Irénée Pelletier (Sherbrooke): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. A la suite de l'augmentation substantielle du prix de l'essence annoncée cette semaine par le ministre des Finances du Québec,—une augmentation de 35c. le gallon,—qui constitue la plus forte augmentation dans l'histoire du Canada, le ministre pourrait-il dire à la Chambre si cette augmentation exceptionnelle change de quelque façon les paiements effectués au cours des dernières années aux provinces de l'Est, afin d'éviter que les prix aient une trop grande disparité au Canada?

Questions orales

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, cette augmentation, en effet très considérable des prix, résulte en une situation où l'automobiliste moyen à Montréal, par exemple, va payer davantage même que celui de Terre-Neuve qui a eu historiquement à payer plus que n'importe où ailleurs au Canada. Les citoyens du Québec, à l'heure actuelle, se trouvent à être les plus taxés par leur gouvernement provincial, non seulement dans le domaine de l'impôt sur le revenu, mais même dans celui de l'essence. Je tiens donc à assurer mon honorable collègue que le gouvernement du Canada va maintenir sa politique d'un prix de base uniforme à travers le pays, de façon que tous les Canadiens puissent bénéficier d'un prix de base pour le pétrole raisonnable et accessible. Malheureusement, le gouvernement du Canada ne peut contrôler les taxes que les gouvernements provinciaux imposent, et particulièrement le gouvernement péquiste de Québec.

* * *

[Traduction]

LE BUDGET

L'INCIDENCE SUR LA PETITE ENTREPRISE

M. Otto Jelinek (Halton): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. En présentant son budget la semaine dernière, le ministre a essayé de nous faire croire que les riches allaient être pénalisés tandis que le sort de la classe moyenne et des petites entreprises allait s'améliorer. En d'autres termes, il se veut le Robin des Bois de la réforme fiscale.

Or, il s'avère que plusieurs firmes d'experts-comptables de renommée nationale, dont Dunwoody & Company, constatent que la plupart des petites entreprises qui sont déjà aux abois vont devoir payer des impôts beaucoup plus élevés—de l'ordre de 20 fois supérieurs à ceux de l'année dernière—tandis que les gens aisés qui gagnent de \$200,000 à \$300,000 vont en réalité bénéficier d'une diminution de leurs impôts, comme le montre de façon détaillée le rapport de la société Dunwoody and Company. Ce n'est pas exactement ce que le ministre a essayé de nous faire croire jeudi dernier. J'aimerais donc que le ministre nous explique, et qu'il explique en particulier aux petites entreprises qui souffrent déjà de la politique économique du gouvernement, cette contradiction radicale et les répercussions négatives de son budget sur le secteur de la petite entreprise.

● (1430)

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je suis tout disposé à expliquer en détail ultérieurement les répercussions du budget sur la petite entreprise canadienne et à répondre en particulier point par point aux accusations injustifiées que M. Bulloch a portées contre le budget et ses répercussions sur la petite entreprise. En réalité, les mesures préconisées dans le budget reflètent, dans la mesure du possible, les suggestions que M. Bulloch nous a faites au moment de sa préparation.